

In Memoriam

Professor Pierre LALIVE (1923-2014)

HOMMAGE AU PROFESSEUR PIERRE LALIVE D'EPINAY*

Les pages de ce Bulletin témoignent du rayonnement de Pierre Lalive ; à quel point tous ceux qui l'ont rencontré ont été subjugués par son savoir, son esprit et son charme, admirant sa curiosité intellectuelle, la rigueur de son analyse et l'élégance de son expression. Celles et ceux qui ont eu le privilège et le bonheur de bien le connaître, de travailler ou de vivre avec lui, doivent à Pierre Lalive des expériences intellectuelles et personnelles aussi riches qu'émouvantes, et une inspiration qui continuera à nous accompagner.

Sa vie professionnelle en tant qu'enseignant et praticien du droit était si riche que je dois me limiter ici à n'en évoquer que quelques éléments: Ses études déjà posent les fondements de cette extraordinaire diversité d'intérêts et de compétences : droit et lettres à Genève, doctorat en droit à Cambridge avec une étude de droit comparé.

Depuis 1955 jusqu'à sa retraite en 1993, Pierre Lalive enseigne comme professeur ordinaire à la Faculté de droit de Genève, en consacrant l'essentiel de sa carrière universitaire au droit international privé. Il devient doyen la faculté de droit de Genève en 1966 et y dirige ensuite le Département de droit international privé. Dès 1961 il enseigne aussi à l'Institut universitaire de hautes études internationales. Son enseignement sur les transactions commerciales internationales ouvre de nouveaux horizons sur des sujets exotiques à l'époque comme la protection des investissements étrangers, les contrats d'Etat et les sociétés multinationales, profitant de son expérience pratique comme membre du conseil d'administration de Nestlé pendant de longues années.

Son enseignement à Genève est doublé ou interrompu par des périodes d'enseignement à l'étranger aux universités de Columbia, Bruxelles, Cambridge et Paris. A deux reprises, il enseigne à l'Académie de droit international de La Haye, dont il assure le Cours général en 1977.

Quand en 1979 la Chambre de commerce internationale crée son nouvel Institut du droit des affaires internationales, le professeur Lalive en

* Hommage au Professeur Pierre Lalive, rendu lors de la Cérémonie d'adieux.

devient le premier président et en développe le programme dans le but de renforcer les liens entre la recherche et la pratique du droit.

Au sein de l’Institut de droit international, dont il assure notamment la présidence de 1989 à 1991, ses contributions rayonnent dans de nombreux domaines ; je soulignerai en particulier la Résolution de Wiesbaden adoptée en 1975 sur la base de son rapport, qui a mis fin au dogme de l’inapplicabilité du droit public étranger.

Plusieurs universités lui ont conféré le titre de docteur honoris causa et la Fondation Balzan lui a attribué en 1990 son prestigieux prix pour le droit international privé.

Et il y a l’arbitrage: Pierre Lalive est mondialement reconnu comme l’un des très grands maîtres. Au point que DeZalay et Garth, après une enquête étendue de l’arbitrage international, décident que leur étude sociologique en la matière doit commencer par Pierre Lalive.

Pierre Lalive était un pionnier notamment dans le domaine des arbitrages entre Etats et investisseurs étrangers : il intervient dans de nombreux arbitrages d’investissements, aussi impressionnants que prestigieux, de l’affaire Aramco aux grandes affaires pétrolières, notamment les affaires Texaco et Aminoil, et à Westland Helicopters. Après l’entrée en vigueur de la Convention de Washington, créant le Centre International pour le Règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI ou ICSID), la première affaire, Holiday Inns et Occidental Petroleum c. le Maroc, voit encore Pierre Lalive comme conseil. Lorsque, pour la première fois un recours est introduit contre une sentence CIRDI, dans l’affaire Klöckner contre Cameroun, il siège cette fois comme président du Comité ad hoc. Innombrables sont les autres affaires, impliquant des Etats ou des acteurs privés, dans lesquelles Pierre Lalive a agi en tant que conseil ou arbitre.

A cela s’ajoute le rôle que le Pierre Lalive a joué dans le développement du droit et la pratique de l’arbitrage en général et tout particulièrement en Suisse. En tant que membre du groupe d’experts à l’origine de la Loi fédérale du droit international privé de 1987, il a grandement contribué à ce chapitre 12 qui est une des garanties du succès de la Suisse comme siège d’arbitrages internationaux. L’Association suisse de l’arbitrage (ASA) qu’il présida lui doit beaucoup de sa réputation internationale, tout comme le Bulletin ASA qu’il a fondé et dirigé pendant de longues années, l’amenant au rang de revue d’arbitrage internationale de premier rang.

Et puis, en parallèle à tout ce travail, en 1994, à l’âge de 72 ans, Pierre Lalive se lance dans une nouvelle aventure. Avec son frère ainé, Jean-

Flavien, lui aussi une sommité du droit international, et deux aventuriers plus jeunes, il fonde l'Etude Lalive, qui, emportée par leur élan, leur compétence et leur réputation, s'est développée dans le sillage extraordinairement motivant de cet héritage unique.

Je souhaiterais terminer cet hommage sur une note plus personnelle, en évoquant trois traits de caractère qui m'ont profondément marqué chez Pierre Lalive et qui, je le sais, ont aussi marqué beaucoup de celles et ceux qui l'ont rencontré. Tout d'abord sa démarche intellectuelle, marquée par une analyse rigoureuse et un regard critique mais aussi par une curiosité et une ouverture d'esprit remarquables, qui faisaient de lui un homme constamment disponible à de nouvelles idées et même à l'affût des découvertes que l'on venait partager avec lui.

Ensuite, le soin dans l'expression écrite et orale. Il insistait sans cesse sur l'importance du développement et l'affinement de la pensée par la rédaction d'un texte. Participer avec lui à une telle rédaction était une expérience des plus passionnantes et enrichissantes. Cet exercice suscitait encore plus de plaisir et d'admiration lorsque le travail était conduit avec son frère Jean-Flavien. Il en résultait des écrits clairs et de toute beauté, avec toutes les nuances que le sujet exigeait.

Enfin, je tiens à souligner le courage de Pierre Lalive dans la défense des causes et des positions qu'il adoptait. Il savait être diplomate tout en étant clair et sans détours et il ne se laissait jamais intimider : ni par les Nations Unies quand elles violaient des principes élémentaires de procédure dans le contexte des réparations dues par l'Iraq, ni par des autorités manquant à leur devoir de surveillance d'une fondation, ou refusant injustement une demande d'asile.

Pierre Lalive était le champion de la pensée libre et critique et l'adversaire des dogmes et de « la fureur réglementaire ». Dans l'introduction à son Cours général à l'Académie de La Haye il l'a dit clairement :

Au risque de décevoir, nous n'hésitons pas à déclarer, d'entrée de cause, que notre but ne sera pas de proclamer ici une nouvelle doctrine, de prêcher quelque Evangile juridique, d'annoncer une 'révolution' scientifique quelconque, comme il est de mode.

Nous nous priverons par-là du plaisir de démontrer que personne ou presque n'a vraiment compris quelque chose avant nous au droit international privé. Mieux, nous tomberons dans la banalité d'approuver beaucoup de ce qui a été écrit ou dit, ... par d'autres,

Poussant plus loin encore la perversion intellectuelle, avouons que, non seulement nous n'avons pas de dogme à proposer, mais que nous ne croyons pas aux dogmes, aux « grandes » théories, et que nous nous défions des constructions doctrinales, surtout lorsqu'elles sont à la mode.

Telles sont les leçons de Pierre Lalive et les clefs de son héritage.

Et nous préserverons avec soin et fierté les joyaux de cette superbe intelligence, afin que Pierre Lalive continue à vivre dans nos esprits, dans nos actions et dans nos cœurs.

MICHAEL E. SCHNEIDER
GENEVA

FROM THE ASA PRESIDENT

Pierre Lalive passed away on 8 March 2014. Eight words that express a huge loss for the arbitration community in Switzerland and internationally, and for ASA in particular.

He was the last of a generation of giants, alongside figures such as Berthold Goldman, René David, Pieter Sanders, Pierre Bellet or Howard Holtzmann. His contribution to international arbitration is immense. His achievements are too many to be listed. His stature led him to be counsel in the first-ever ICSID proceedings, to chair the first-ever ICSID annulment proceedings; at the Hague Academy of International Law he gave a course on international commercial arbitration in 1967 that is still cited today and his general course on private international law given in 1977 is a monument of critical thought. His ground-breaking study on "*Transnational (or Truly International) Public Policy*" at the ICCA Congress in New York of 1986 is rightly regarded as one of the most seminal papers in international law and arbitration.

What set him apart from so many others was his readiness, even relish, to tackle received wisdom, thereby moving legal science forwards in huge leaps. For example, in the early 1970s it was axiomatic that no court could apply foreign public law. Pierre Lalive launched a frontal assault on this legal totem, and scarcely ten years later the theory of the non-applicability of foreign public law was a thing of the past in modern private international law systems. Similarly, having been appointed by the Swiss government as one of the experts to prepare a draft Swiss Federal Act on Private International Law, he played a key role in the crafting (not just "drafting") of Chapter 12 of the Act, ensuring that this piece of legislation would be pithy, modern and ultra-arbitration-friendly; he succeeded to such an extent that Chapter 12 would become an example of arbitration legislation across the globe.

His true passion was teaching. He taught law, in particular private international law, at the Law School of the University of Geneva and at the Graduate Institute of International Studies in Geneva; he was a visiting Professor at the Universities of Columbia, Paris, Cambridge and Brussels.

And there was the man... He certainly had little patience for fools and the sharpness of his wit could sometimes be unsettling. But he was also immensely generous with his time, his advice and support to arbitration practitioners (whether of the budding or confirmed variety). Also, there was nothing that he liked better than an exchange – or better a confrontation – of ideas, and if this involved verbal or epistolary jousting, all the better.

When the jousting was over, a discussion on the finer points of XIVth-century European history or XIXth-century Italian opera would come as a prized treat.

ASA is deeply indebted to him. He was one of the association's founding members, President for many years, and Honorary President ever since. He was the founder and long-serving chief editor of the ASA Bulletin, which under his sharp intellectual guidance became and has remained one of the most regarded and respected scientific publications on arbitration worldwide. His sharp intellect was never at rest, and his contributions to the discussions within ASA were invaluable for all of us until the very end. ASA will miss him terribly.

ELLIOTT GEISINGER
ASA PRESIDENT
GENEVA

CONTRIBUTION A LA MEMOIRE DE PIERRE LALIVE^{**}

Pierre Lalive aimait les citations de La Bruyère, comme celle-ci tirée de ses Caractères : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis cinq mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent ». Il a utilisé cette référence, notamment en introduction de son Cours général à l'Académie de droit international de la Haye en 1977 (Tendances et méthodes en droit international privé).

Je pourrais aussi l'utiliser aujourd'hui devant les nombreux témoignages consacrés à Pierre Lalive qui montrent la diversité et la richesse de son caractère, ainsi que l'immensité de son intelligence et de sa culture. Ils font ressortir combien nombreux sont celles et ceux qui ont bénéficié de son savoir et de son intellect, qu'il s'agisse de collègues enseignants, d'avocats ou arbitres, d'anciens assistants et doctorants ou encore d'étudiants qui ont suivi ses cours de droit international privé à l'Université de Genève, à l'Institut de hautes études internationales et du développement, à Columbia, Cambridge, la Haye et dans bien d'autres lieux.

Tout est dit, et pourtant... L'un des domaines dans lesquels il aura excellé, plutôt dans le dernier tiers de sa vie (même si la graine avait été semée bien plus tôt, déjà dans sa thèse de doctorat publiée en 1955, *The transfer of chattels in the conflict of laws – A comparative study*), est indiscutablement le droit de l'art. Depuis la première conférence qu'il organisa en 1985 à l'Université de Genève sur la vente internationale d'œuvres d'art à sa présidence – en tous points remarquable – de la Conférence diplomatique ayant amené à l'adoption en 1995 à Rome de la Convention d'Unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et à ses nombreuses publications et conférences en la matière, il aura marqué la pensée de nombreux juristes, historiens de l'art et archéologues.

Pour moi, à titre personnel, Pierre Lalive aura été non seulement un directeur de thèse, mais, comme le disent si bien les allemands, un Doktorvater qui a su m'accompagner de conseils avisés tout au long de ma vie professionnelle, et ceci bien après la fin de mon doctorat. Ainsi, lorsque ses deux anciens assistants, nous lui avions proposé de participer à la création d'un « Centre du droit de l'art », il nous soutint, certes, mais surtout nous conseilla de ne rien créer à l'intérieur de l'Université – étonnant pour un Professeur à l'Université ! – la procédure étant selon lui trop lourde et trop nombreux les obstacles: « Faites vos preuves, nous conseilla-t-il, et vous verrez alors que l'Université s'intéressera à vous ». C'est ce que nous fîmes

^{**} Hommage au Professeur Pierre Lalive, rendu lors de la Cérémonie d'adieu par M. Marc-André Renold, professeur à la Faculté de droit de Genève.

et Pierre Lalive avait eu entièrement raison: après une dizaine d'années d'expérience, le Centre du droit de l'art fut intégré à la Faculté de droit de l'Université de Genève.

Pierre Lalive a beaucoup contribué dans le domaine du droit de l'art et je sais que c'est un domaine, un de plus, qui l'intéressait énormément. Il a été conseil ou auteur d'avis de droit dans de très beaux dossiers et l'un d'entre eux l'occupait encore quelques jours avant son décès. C'était d'ailleurs le premier – et le dernier – dossier dans lequel je me suis trouvé directement opposé à lui comme conseil. Ce conflit, que je ressentais un peu, toutes proportions gardées bien sûr, comme un combat à la « David contre Goliath » restera en ce qui nous concerne tous les deux « unfinished business », comme on dit, même si le dossier en question ira sa voie et trouvera la solution qu'il mérite. Mais la mémoire de Pierre Lalive planera, là aussi, auprès de ceux qui continueront à traiter de cette affaire.

Pierre Lalive m'a beaucoup marqué et je me sens un peu orphelin aujourd'hui. Mes pensées vont évidemment à sa femme et à ses enfants et ses petits-enfants.

MARC-ANDRÉ RENOLD
GENEVA

FROM THE EDITORS

With the passing of Professor Pierre Lalive on 8 March 2014, we lost an extraordinary legal mind.

Among his many achievements, Professor Lalive founded the ASA Bulletin in 1983 and remained its heart and soul for nearly three decades. Under his leadership and guidance, the Bulletin has become one of the most widely circulated and respected arbitration journals.

Ever since Professor Lalive left us, the partners of the law firm that carries his name have been overwhelmed with messages of condolence and tributes from all around the world. Extracts of some of these messages are reproduced below, to the extent they were made available to us. As spontaneous testimonials, they show – better than any obituary – the immense respect that Professor Lalive enjoyed across several generations and many jurisdictions, and the enormous loss felt by all those who knew him and his work.

Professor Lalive cannot be replaced. We shall humbly strive to continue editing and publishing the ASA Bulletin true to Professor Lalive's spirit, as an invaluable source for arbitration practitioners, a platform for any worthy publication, whether or not its author is (yet) well-known, a stepping stone for those interested in editorial responsibilities, and a critical voice against excesses of all sorts afflicting international arbitration.

FOR THE EDITORIAL BOARD
MATTHIAS SCHERER & DOMITILLE BAIZEAU
GENEVA

MESSAGES

Fali NARIMAN, New Dehli

...The Grand Patriarch of International Commercial Arbitration has passed on – and we “players” are left the poorer for it.

What I liked about him was his forthrightness and the facile use of the mot juste: like the De Gaulle quote (which he adapted to contrast new forms of dispute – resolution with traditional arbitration):

“One must not confuse the light breezes of fashion with the winds of history.” ...

Giorgio BERNINI, Bologna

...Appare superfluo ricordare qui i contributi essenziali che il Prof. Lalive ha apportato, nella sua lunga vita di studioso, docente e arbitro di altissimo talento, alla scienza giuridica nei suoi aspetti più vasti: tali, quindi, da coprire tanti settori del diritto, travalicando i confini di specializzazioni pur imponenti come quelle inter alia del diritto internazionale, del diritto comparato e dell’arbitrato.

Per il Prof. Lalive il diritto non aveva confini, ed è proprio il suo approccio genuinamente comparatistico che gli ha consentito di superare l’angustia del tradizionale legame tra efficacia della norma e sovranità territoriale, gettando, così, le basi per una applicazione extra-territoriale del “diritto”, in una visione che eccede l’ambito della “legge”, con conseguenti aperture, di metodo e di contenuti, a livello scientifico, didattico e professionale...

Mohammed CHEMLOUL, Alger

...La perte de Pierre Lalive est cruelle, une belle intelligence, plein de dérision, d’humanité et une rare ouverture d’esprit à la culture des autres...

La Fondation Internationale Balzan, Milano

...La Fondation Internationale Balzan se joint à tous à travers le monde entier afin de rendre hommage à Pierre Lalive d’Epinay, Lauréat Balzan 1990 pour le droit international privé...

Il avait reçu le Prix Balzan avec cette motivation: pour sa contribution fondamentale et originale à la théorie du droit international privé et pour l'impulsion qu'il a donnée par son enseignement, par son engagement et par ses travaux à son application et à la recherche de solutions aux problèmes des sociétés contemporaines en mutation...

Charles JARROSSON, Paris

...Pierre reste pour moi, outre ses grandes qualités intellectuelles et scientifiques, un modèle de jeunesse d'esprit et d'enthousiasme. Il faisait partie de ces grands professeurs, toujours prêts à silloner le monde pour aller expliquer l'arbitrage à des jeunes désireux d'apprendre, sans être blasé ni méprisant à l'égard des novices.

...

Avec Pierre c'est une certaine conception du monde de l'arbitrage qui s'en va...

Jean-Michel JACQUET, Prévessin

...C'est avec beaucoup de peine que je viens d'apprendre le décès du professeur Pierre Lalive. Sa personnalité unique me manquera et je pense que vous sentirez douloureusement son absence dans cette étude où il a tenu une si grande place...

François PERRET, Geneva

...Il était pour moi non seulement le Professeur et l'Arbitre dont la réputation dépassait nos frontières mais également et surtout un Ami, ce qui compte encore plus...

Matthieu De BOISSÉSON, Paris

...J'aimais particulièrement sa vitalité, la franchise de sa pensée, et son refus des idées reçues, notamment dans le domaine de l'arbitrage. Il fut, à cet égard, un exemple pour nous tous...

Elliott GEISINGER, Geneva

...He was always, and will always be for me, “Professeur”.

The first time I ever saw Pierre Lalive was in my third year of law school, in the mid-1980s, at the first lecture of his course on private international law at the University of Geneva. His reputation had preceded him in our minds: brilliant intelligence, a certain flair for provocation, all combined with a remarkably low level of tolerance for chatting among students or for substandard legal reasoning. Every Thursday morning, he seemed to descend temporarily among us mere mortals to mystify us on the writings of Friedrich Carl von Savigny, on the theory of “double renvoi” and on other lofty subjects and then, his task accomplished, to ascend again to his abode at 20 rue Sénebier.

By a stroke of unbelievable good luck, I drew my dream-question at the oral examination, and by coincidence at a time when Pierre Lalive was recruiting an assistant. About one week later, I received a telephone call from his Maître Assistant – Paolo Michele Patocchi – enquiring whether I was interested in working for the Professeur. Scarcely believing my ears, I mumbled something that was correctly interpreted as an expression of very strong interest and we arranged for an interview.

At the interview, I discovered an office that looked like it was inhabited by a mad scientist. There were books and files stacked everywhere: on every level surface, even in the fireplace. And at his regal desk sat the Professeur. And, much to my surprise, I also discovered, instead of the half-god of student mythology, a very down-to-earth and kind man, who immediately put me at ease and, more importantly, immediately made me want to work for him.

Over the years that followed, the Professeur deeply influenced my entire approach to the law. He taught me that questions often mattered more than answers, and that the truly important question was not “what?” but “why?”. Why did the rule come into existence? Why is it suitable in some cases and not in others? Why is it criticised? Why is criticism raised by some but not others? Why should one change it? This constant search for the policy considerations behind each rule, the need for a constant critical review of the application of a rule in each individual case against those general policy considerations, these were the most valuable things I learned from the Professeur.

I was very fortunate indeed. I do not know how to thank you,
Professeur...

Gabrielle KAUFMANN-KOHLER, Geneva

...J'ai toujours eu une immense admiration pour son intelligence supérieure, sa carrière hors du commun aux multiples « achievements », sa contribution majeure au rôle de la Suisse en arbitrage et au développement de l'arbitrage dans le monde ; son énergie aussi, sa longévité ou plutôt cette manière d'aligner les années sans en avoir l'air ou presque...

Christophe BERNASCONI, The Hague Secretary General Hague Conference on Private International Law

...C'est avec une profonde émotion que les Membres du Bureau Permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé ont appris le décès du Professeur Lalive.

Le professeur a pris une part très active dans les travaux de la Conférence, non seulement dans la rédaction d'un rapport explicatif sur la Convention Successions de 1973, mais aussi au travers de ses différents écrits notamment en matière de successions, de reconnaissance de la validité des mariages, d'obligations alimentaires et question préalable de la filiation.

Le professeur Pierre Lalive a beaucoup marqué la Conférence de La Haye par ses publications qui reflétaient son immense savoir académique et son intérêt profond pour le droit international et l'arbitrage, mais également par son enthousiasme, son engagement profond et l'intérêt qu'il portait à la Conférence. Nous lui devons beaucoup et nous lui en serons toujours très reconnaissants.

J'ai eu le privilège de rencontrer le professeur Lalive à quelques reprises, notamment dans le cadre de séminaires à l'Institut de droit comparé à Lausanne ; à chaque fois j'ai été marquée aussi bien par la pertinence et la sagesse de ses propos, témoignant non seulement d'une immense culture juridique mais aussi d'un esprit très pratique, que par sa gentillesse et son sens de l'humour...

Laurent LÉVY, Geneva

...Perdre un senior partner est toujours dur et c'est encore davantage le cas quand celui-ci a été pendant des années celui qui vous a guidés et donné le bénéfice de son expérience. Et encore plus quand celui-ci avait notamment le charisme qui était le sien...

Marcelo KOHEN, The Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva

...Genève et la Suisse lui doivent beaucoup pour leur renommée comme centres importants de l'arbitrage et du règlement des différends internationaux. Toujours intéressé au rayonnement de l'Institut, il a contribué à instaurer en 2007 les « Conférences Lalive de droit international » qui permettent grâce à un partenariat entre son cabinet d'avocats et le département de droit international d'inviter chaque année les plus prestigieux spécialistes du monde entier en droit international public et privé.

Travailleur infatigable, affable, élégant, jovial, toujours détendu et prêt à l'écoute de l'autre, intéressé par la perception que les nouvelles générations ont de phénomènes qui pour lui n'avaient pourtant pas de secrets et prêt à leur transmettre son immense bagage culturel et professionnel, son souvenir restera gravé dans la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ont eu l'immense privilège de le côtoyer ou tout simplement de faire sa connaissance. Le nom de Pierre Lalive est indissolublement lié au droit international et à la Genève internationale...

Hans BAGNER, Stockholm

...I am deeply sorry to learn that Pierre has passed away.

...

He was indeed an outstanding person. His memory will live on and so will his firm.

I am proud and grateful having had the opportunity to work with him...

Maurice MENDELSON, London

...Pierre was a major figure in the development of international arbitration (both commercial and investment) over many decades.

He was a doughty opponent, with a great tactical sense. He was also a master of simulated outrage; but outside the arbitration chamber, charm itself...

Ibrahim FADLALLAH, Paris

...Le monde de l'arbitrage international, qu'il a marqué pendant plus d'un demi-siècle, est en deuil...

Alain PELLET, Paris

...le temps semblait n'avoir aucune prise sur Pierre – qui était pour moi un maître et un ami respecté. Un mélange de séduction et d'érudition discrète, toujours à l'écoute et que l'on ne se lassait jamais d'écouter...

Frank VISCHER, Basel

...C'est avec grand regret que j'ai appris le décès de mon ami Pierre Lalive. Depuis mes études à Genève j'étais lié avec Pierre en grande amitié. J'ai toujours apprécié les grandes qualités de Pierre Lalive.

Nous avons travaillé ensemble pour établir le projet de lois concernant le droit international privé. Nous étions tous les deux membres de l'Institut de Droit International où nous avons mené des discussions quelquefois ardentées.

Je retiendrai Pierre Lalive toujours en meilleurs mémoires...

Sergei LEBEDEV, Moscow

...I was happy to meet and become acquainted with professor Pierre Lalive in Venezia at the III Congress in 1969 and to have chances since then to work with him, particularly in the ICCA, international conferences and arbitration. Highly intellectual and personally charming man. His law firm LALIVE Geneva is world known...

I recommend my students to study his academic writings, first of all on private international law and commercial arbitration, wherein he is an extraordinary expert...

Riccardo LUZZATTO, Milano

...è con infinita tristezza che ho appreso la notizia della scomparsa del professor Pierre Lalive, della cui sapienza ed umanità serberemo sempre cara memoria...

Jacques WERNER, Geneva

... Quel souvenir garderai-je de Pierre?

En avril 1999, nous étions ensemble à Dubai pour une conférence sur l'arbitrage international. Dubai n'était plus un village de pêcheur, mais pas encore l'extraordinaire foison de grattes ciel surgie des sables. La soirée était belle, nous flânions sur le port ; il y avait là un batelier, et Pierre me dit : "On y va ?" On y alla, et pendant deux heures nous avons vogué dans la crique de Dubai, le batelier, lui et moi. Evitant les sujets qui fâchent, nous parlions de l'art, de ses enfants, des femmes, de son enfance à La Chaux-de-Fonds avec un père directeur du Collège, beaucoup de Nestlé. En débarquant le batelier, flairant le bon coup, nous demanda le double de ce qui avait été convenu. J'étais en train de lui dire non, lorsque Pierre m'arrêta. "C'est un pauvre, me dit-il, ne marchandons pas, donnons-lui ce qu'il demande." Je regardais Pierre, stupéfait. Les frères Lalive n'étaient pas connus pour être particulièrement tendres en affaire et je m'attendais à ce qu'il s'indigne avec moi de cette tentative de nous escroquer. Pas du tout – il y avait dans son regard de la vraie compassion, de la compassion que j'imaginais surgie de son enfance- il avait grandi à La Chaux-de-Fonds où son père- que Monique St. Hélier a si bien décrit dans certaines de ses lettres- était directeur du Collège, ville emblématique de la gauche suisse où de l'ouvrier au patron tout le monde votait socialiste, ville qui avait donné à la révolution russe nombre de militants, mais aussi Le Corbusier, Louis Chevrolet et Blaise Cendrars, et où le pauvre était sacré. Pierre ajouta un royal pourboire au prix déjà doublé, et sourit du fond de son cœur au batelier. Nous n'en avons jamais reparlé. C'est ce geste de Pierre, tout en noblesse, que je retiendrai de lui...

Pierre TERCIER, Fribourg

...Vous devinez l'admiration et la sympathie que j'avais pour lui, comme je mesure tout ce que nous lui devons, moi le premier. Un seigneur!...

Piero BERNARDINI, Maria Beatrice DELI, Associazione Italiana per l'Arbitrato

...Nous désirons exprimer à nos amis de l'Association Suisse de l'Arbitrage notre profonde émotion pour le décès du Professeur Pierre Lalive.

On a eu l'occasion de rencontrer le Professeur Lalive plusieurs fois en Italie, non seulement à Rome où il venait souvent à l'occasion de conférences auprès de l'Université ou pour les travaux de l'UNIDROIT.

La perte d'une personnalité si éminente dans le domaine de l'arbitrage comme dans celui de la culture plus en général est pour nous tous source d'une grande tristesse...

Michel VALTICOS, Geneva

... On le pensait à l'épreuve du temps, mais assurément son souvenir marquera durablement tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer, et moi en particulier, après tant d'années de vie professionnelle commune...

Marc BONNANT, Geneva

...Comme tant d'entre nous, ici et ailleurs, je suis affecté par le décès du Professeur Pierre Lalive.

A tous égards il a été un homme exceptionnel, de savoir, d'autorité, d'intelligence.

J'ai eu le privilège de travailler quelques fois à ses côtés et j'en garde un souvenir particulièrement intense...

Giuseppe PORRO and the whole Staff of the International Trade Law Course – Turin

...The sad announcement of the death of Prof. Pierre Lalive has moved us deeply.

We never forget his academic outstanding profile, his passionate approach and communication ability in teaching to young people.

Students and colleagues who had the privilege to meet him and to benefit from his competence and his joviality. will always treasure memories of his lessons...

Geoffrey BERESFORD HARTWELL, Wallington

...For great man he was, of that there can be no doubt. He stood over our puny efforts in the practice and study of arbitration as a veritable colossus.

I remember the encouragement he gave me when I first developed an interest in arbitration as an academic study.

Much of such good as I have done, as a kind of arbitral fundamentalist I attribute to the influence of Pierre Lalive; the excesses of my spirit are my own.

Our world is the more grey for his passing...

Lady Hazel FOX, London

...He was an outstanding lawyer, deeply learned in international law and international arbitration. He influenced generations of lawyers with his writings, lectures and contributions at legal conferences.

He was enormously kind to me as a new Director of the British Institute of International and Comparative Law welcoming me on my annual visits to Paris for the meetings of the Institute of World Business Law of the International Chamber of Commerce, and introducing me to the leaders in the world of international arbitration. Later I met him regularly at the meetings of the Institut de Droit international where his contributions in plenary or committee were always valuable and his company the greatest of fun. He enjoyed life and the practice of law and infected one with a similar delight.

He will be sadly missed...

Diego CORAPI, Rome

...Profondément touché par cette nouvelle, je partage avec vous tous et en particulier avec Teresa Giovannini toute l'émotion et la tristesse de ce moment. Je porterai Pierre Lalive dans mes souvenirs pour ses exceptionnelles qualités humaines et de juriste ...

Paul R. SEGER, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

...J'ai eu le privilège de rencontrer le Prof. Lalive dans mes fonctions antérieurs en tant que Directeur de la direction du droit international public et j'étais énormément impressionné par sa personnalité et ses connaissances ...

Charles PONCET, Geneva

...Evoquer la mémoire de Pierre Lalive, dont il faut se résoudre à accepter qu'il n'est plus, c'est avant tout dire une gratitude.

*Le professeur au sens étymologique du terme, celui qui profitetur, tient école, enseigne, déclare publiquement. L'admirable maître qu'il fut marqua des générations d'étudiants. D'abord écarté de son enseignement de prédilection par une de ces combines franc-maçonnées dont la Genève radicale avait le secret, il se vit attribuer l'introduction au droit, qu'il donnait magistralement. Juristes en herbe, économistes de demain, jusqu'aux élèves de l'école d'interprète se côtoyaient à son cours : il passait de Durkheim à Montesquieu, lançant une pique à Aristote ou à Platon au passage, s'exprimant dans une langue incomparable de simplicité et de justesse. Lorsqu'on lui donna enfin le droit international privé et l'enseignement comparatiste, il y fit merveille. Lalive, Junod, Graven, Virally, Liebeskind et quelques autres, Genève était belle en ce temps-là, mais Pierre Lalive tenait une place à part, en partie due, admettons-le, à un humour corrosif qu'il mêlait volontiers à la rigueur du raisonnement : qui d'autre eut osé dire aux potaches que nous étions que ne pas couper sa salade avec un couteau montrait et une bonne éducation et la conscience d'une règle quasi-juridique – l'*opinio necessitatis* – avant d'ajouter : «pour celles et ceux d'entre vous qui le savent, bien entendu. Quant aux autres, je leur présente mes excuses.... » !*

L'arbitre international précurseur, passionné par son sujet, commentateur respecté et prolixie, défendant avec passion les qualités

fondamentales d'un arbitre à ses yeux : l'intelligence, l'indépendance d'esprit, l'honnêteté dans la recherche du fait et la rigueur dans l'application de la règle de droit ou sa création quand elle n'existait pas. Déjeuner avec Pierre Lalive et Berthold Goldman – rapidement car aucun d'eux ne traînait à table... – c'était entrer dans un tourbillon de connaissance et de sagacité, chacun taquinant l'autre, marquant son désaccord pour mieux se retrouver sur la question fondamentale, en une sorte de concerto à quatre mains, dont ils maîtrisaient seuls le thème conducteur. On en ressortait retourné, marqué, chamboulé, paniqué aussi, se disant que jamais on n'accéderait à l'horizon intellectuel où Lalive évoluait d'instinct. Il a prévu l'évolution tonitruante de l'arbitrage d'investissement, tenu à l'époque pour une discipline exotique ; il a vu que le développement phénoménal de l'arbitrage international serait aussi, hélas, source de difficultés, généreraient une aurea mediocritas ici et là qui nuirait à l'institution et qu'il méprisait à juste titre ; créerait enfin des tentations auxquelles il faudrait apprendre à résister. Horrifié par les «machines à sentences», chantre impénitent de l'effort individuel, de la rédaction d'un texte solide, bien écrit, dont l'auteur, jusque à la dernière minute, hésite, corrige, se reprend et cherche la solution juste, sans égard au temps qu'il y passe, avec l'acharnement de Sisyphe mais sans sa résignation. Tout récemment encore, il me disait son inquiétude face à une «mécanisation» de l'arbitrage qui le troublait et dont il ne voulait pas. Il avait du métier d'arbitre l'idée la plus noble et il l'a conservée contre vents et marées au soir de sa vie. L'avenir dira qu'il avait raison.

L'homme de culture. Belletrien à une époque où il fallait manier l'alexandrin pour entrer à Belles-lettres et y brocarder Zofingue – que n'ai-je entendu, jeune collaborateur, le jour où j'avouai imprudemment être zofingien et officier.... – passionné d'art lyrique, fin lettré, capable de dissenter à l'improviste sur Montherlant, Anouilh - ou Shakespeare - autour d'une tasse de café, juste après avoir fulminé contre le dernier arrêt du Tribunal fédéral erroné à ses yeux, Pierre Lalive m'a souvent fait penser à Pico della Mirandola, cet humaniste de la Renaissance, dont on disait qu'il savait tout ce que l'humanité connaissait à son époque. Il en avait aussi l'abord parfois un peu abrupt et il fallait qu'il eût envie de parler littérature, ce qui supposait qu'il en tint son interlocuteur pour digne, conclusion qui, chez lui, n'allait pas de soi, mais dont la rareté même faisait compliment quand tout d'un coup il attaquait : «Albert Cohen, vraiment ? Vous allez loin, cher ami, il me semble qu'en réalité..... » et la démonstration suivait, ciselée, cristalline, sans appel.

Quelques cagots le disaient hautain. Ils avaient tort. Pressé de tout lire, de tout voir, de tout apprendre, il ne goûtait pas la dissipation ou

l'oisiveté du propos banal, mais pour ceux qu'il honorait de son amitié, le temps ne comptait plus et derrière son discours d'apparence contrôlée, son ton professoral parfois, ce regard affectant la distance, se cachaient la passion du beau, la joie de l'intelligence et un bouillonnement incessant d'idées et de projets. Au fond, Pierre s'était trompé de siècle : c'est aux côtés de Jules II ou de quelque autre pape de la Renaissance qu'eut été sa place. Il aurait su arbitrer la répartition du monde entre espagnols et portugais, dire les droits des indiens d'Amérique à la barbe de Sepúlveda, conclure les traités avec Venise, Milan, Ferrare et Madrid pour battre en brèche la Sublime Porte, tout en mettant la main au contrat par lequel Michel Ange serait tenu de terminer la Sixtine sous peine de dommages et intérêts.....

J'aimais à lui dire : «tu ne changes pas, Pierre, tu es comme le prix des allumettes!» Non-fumeur absolu, il en riait de bon cœur, comme s'il savait que par la force des choses, l'allumette s'éteindrait un jour, signe qu'il est une ultime audience à laquelle tout jurisconsulte comparaît dans la solitude; appelant François Villon, un de ses favoris, il eut sans doute ajouté : «Hommes, yci n'a point de moquerie », laissant au poète le mot de la fin : «Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre.»...

**François CANONICA, Bâtonnier, Ordre des Avocats de Genève,
Geneva**

...C'est avec infiniment de tristesse que j'apprends la nouvelle du décès du Professeur Pierre LALIVE.

Je garde encore en mémoire la prestation étourdissante, dont il a accepté, il y a un an, d'en faire bénéficier les plus jeunes d'entre nous, à l'occasion de la remise des brevets, devant une assemblée conquise par son savoir, sa dimension académique et le respect qu'il imposait à tous...

Julian LEW, London

...Very sad news. The passing of a giant intellect and lawyer! His memory and influence will last for continue for many years...

Munir MANIRUZZAMAN, Portsmouth

...It's a very sad news that the international arbitration community has lost a great figure like Pierre in the field. In his lifetime he gave abundantly

to the world and has made us indebted to him. His presence in any international conference was vibrant and noticeable which will be sorely missed!...

Andrea GIARDINA, Rome

...We have, and we will keep for ever, our own memories of the meetings and exchanges with Him as an academic, a colleague in the profession, and a friend...

Pierre BIENVENU, Montréal

...J'apprends avec grande tristesse la nouvelle du décès de votre associé Pierre Lalive.

Les associés de notre cabinet, tous des admirateurs de ce géant de l'arbitrage international, se joignent à moi pour vous offrir nos plus sincères condoléances...

Benoît LE BARS, Paris

...Je tenais à vous assurer, ainsi qu'à tous vos associés, ma profonde affection en ces moments difficiles et mes pensées personnelles ainsi que celles de mes associés pour le décès de celui qui restera comme l'un des modèles de l'arbitrage moderne...

Andreas REINER, Vienna

...Pierre Lalive war ein in jeder Hinsicht außergewöhnlicher Mensch. Was mich immer ganz besonders beeindruckt hat war sein unglaublich profundes Wissen, weit über die Juristerei hinaus, die Schärfe seiner Analyse und seines Urteils, die – im besten Sinne – grenzenlose Neugierde und seine Großzügigkeit als Professor und Förderer vieler Generationen von altersmäßig Jüngeren.

Pierre Lalive war und bleibt, weit über seinen physischen Tod, ein richtungsweisender Leuchtturm...

Pierre A. KARRER, Zurich

...Comme tout le monde de l'arbitrage je tiens à vous dire que le départ de Pierre Lalive me touche de près et que je me joins à vous pour rendre hommage à celui que plus que tout autre nous a marqués.

Les uns étaient ses élèves et étudiants, mais pour nous tous il a été notre exemple et notre maître à penser au-delà des écoles.

Son esprit internationaliste et comparatiste, sa curiosité, intellectuelle et la qualité de son discours l'ont mis à la tête de sa génération sur le plan international.

Pour l'arbitrage suisse il a eu l'idée brillante de mettre le doigt sur la spécificité de l'arbitrage international et de justifier ainsi dans le contexte constitutionnel d'alors le pas du concordat au 12^{ème} chapitre de l'LDIP sans pour autant reprendre toutes les idées de nos voisins. Car son action – je pense au Congrès de l'ICCA de 1984 à Lausanne et le développement de l'ASA – l'arbitrage international suisse a pris un essor original et incroyable. Notre reconnaissance est immense...

Jean F. FREYMOND, Coppet

...Plus d'un demi-siècle de souvenirs me reviennent, qui sont autant de jalons, tout d'abord sur la route de la découverte de ce qu'était l'essence du droit, de ce qu'il est qui ne s'apprend pas, mais se découvre quand on a la chance d'y être initié comme je l'ai été par Pierre Lalive. J'ai eu cette chance, car délibérément je choisis de suivre tous ses enseignements et séminaires qu'il donnait alors à l'Université et à l'Institut. C'est pourquoi je fus marqué par la perspective qu'il avait du droit et qu'il partageait dans le cadre de son introduction. Je le fus autant, si ce n'est davantage, par l'incroyable complexité du droit international privé à laquelle il nous initiait, comme à l'architecture d'une grande cathédrale. Et je ne mentionne pas cette obligation de rigueur qu'il nous inculqua, fidèle en cela à ce que l'Université d'alors considérait naturellement comme une exigence.

Depuis, nous n'avons pas cessé de nous croiser, et à chaque fois j'en ai été enrichi. L'âge venant, il ne devint en rien un sage. Car la passion ne cessa de l'habiter, avec tout ce que cela comporte de subjectivité et de partis-pris, passion de son métier et du droit qu'il servait, passion de l'humain et de tout ce à quoi il croyait.

Mon père avait pour Pierre Lalive beaucoup d'estime et d'amitié. C'est pourquoi il voulut qu'au côté de Jacques L'Huillier, il soit comme un pont d'excellence entre l'Université et l'Institut. Ce fut notre chance. Pierre

Lalive lui succéda à la Fondation Balzan et à Nestlé, comme un relai entre deux hommes qui avaient beaucoup d'affinités...

Antonio CRIVELLARO, Milano

...I had the honor and pleasure to receive many manifestations of cordial friendship by Pierre, especially during the last 15 years or so. His presence at seminars usually attended by practitioners in our community was a constant guarantee of quality in the debate. I met him lastly in November or December 2013 at the ICC Institute events. I admired, as usual, his lucid contribution to the discussion, always based on precise recollection of important precedents. He embodied, so to speak, the most refined case-law.

A unique and irreplaceable personality, indeed. We will miss him for a long time to go...

Jacques-Michel GROSSEN, Cortaillod

...Je remémore toutes les bonnes choses que je dois à l'amitié nouée avec Pierre il y a soixante ans...

Werner WENGER, Basel

...Mit dem Verstorbenen verbindet mich gewissermassen mein Einstieg in die Welt der schiedsrichterlichen Tätigkeit: Nachdem ich in diesem Bereich zunächst lediglich als Parteivertreter tätig war, hatte ich im April 1976 auf Empfehlung meines Doktorvaters Prof. Frédéric-Edouard Klein das Glück, neben Prof. Pierre Lalive als Korreferent an einem von der Juristischen Fakultät Genf und der ASA veranstalteten Kolloquium über « L'arbitrage international privé et la Suisse » teilzunehmen und das eine der beiden Hauptreferate zu halten (vgl. Mémoires publiés par la Faculté de droit de Genève no. 53). Es ist mir unvergesslich, mit welcher Liebenswürdigkeit Pierre Lalive mich jungen Praktiker damals für eine vorbereitende Besprechung in Genf empfangen und mit welcher Eleganz er mich anlässlich der Tagung unterstützt hat...

Paul B. HANNON, London

...I first met him in 1964 at Columbia's Parker School, where he was one of my young professors.

He was a giant in international arbitration. He was, also, I found, sensible, pragmatic, and a warm human being. He and Jean-Flavien built a distinguished firm.

I will miss him...

Marcel FONTAINE, Dion-le-Mont

...J'ai eu bien des contacts avec Pierre Lalive, principalement lorsqu'il présidait l'Institut de Droit des affaires internationales de la CCI. Je garde notamment beaucoup de souvenirs de la magnifique série de colloques sur l'art et le droit, à laquelle mon épouse a également pris part avec un tout grand intérêt.

Je conserve l'image d'un homme brillant, cultivé, d'un humour souvent mordant ... La dernière fois que je l'ai rencontré, c'était en décembre dernier, à une conférence de l'Institut: il est venu à ma rencontre avec un grand sourire, me disant que c'était un plaisir de voir qu'avec nous deux, « l'archéologie de l'arbitrage international » était toujours bien présente... !

Daniel HOCHSTRASSER, Zurich

...Many here at Bär & Karrer have crossed Professor Lalive's path: as students at the University of Geneva, at arbitration and international law conferences, in arbitrations, or working alongside interesting international cases.

Everybody who had contact with Professor Lalive went away with great admiration for his knowledge, personality and style. He was a true giant of Swiss law, and he will be missed...
